



NEWSLETTER

Octobre 2021

N°003/2021

LE GABON EN ROUTE POUR LA COP26

L'ACTUALITE DE L'ENVIRONNEMENT

◆ **Conférence Of Parties : L'origine**

Les **Conférence Of Parties (COP)** sont nées lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992. Cette rencontre décennale organisée par l'ONU a regroupé plus de 178 pays qui ont échangé sur les questions environnementales et de développement.

A l'issue de ces discussions, les pays participants ont signé la **Déclaration de Rio de Janeiro** dans laquelle des avancées majeures ont été prises :

⇒ La rédaction de la définition officielle du « **développement durable** »;

⇒ La rédaction d'une **Convention sur le Climat** qui appuie la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de réduire l'impact des activités liées à l'humain sur le changement climatique.

Une rencontre annuelle dans des villes différentes est décidée afin de réunir les pays signataires pour le développement de solutions efficaces pour la lutte contre le réchauffement climatique.

◆ **Les grandes décisions**

◆ **COP1, Berlin (1995)** : Chiffrage des objectifs à atteindre en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de réductions correspondantes à l'aide de mesures et d'engagements politiques;

◆ **COP2, Genève (1996)** : Il y est déclaré que « **les changements climatiques représentent un danger pour l'humanité** ». Cette déclaration fait suite à la sortie du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC);

◆ **COP3, Kyoto (1997)** : Rédaction du premier protocole contraignant visant à réduire de 5,2% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 avec comme année de référence 1990. Réflexion sur la mise en place de mécanismes de flexibilité pour les pays signataires afin de trouver des moyens optimaux de réduction d'émissions de CO₂;

◆ **COP11, Montréal (2005)** : Ratification du Protocole de Kyoto. Ceci a été possible grâce à l'engagement de l'Island à réduire ses émissions en 2002. Ainsi le nombre minimum de 55 pays signataires a été atteint. Des réflexions sur l'après Kyoto sont engagées;

◆ **COP15, Copenhague (2009)** : Refus des Etats-Unis et de la Chine à respecter les contraintes imposées par le protocole. Réaffirmation par l'ensemble des pays de la volonté de réduire sous la barre de +2°C le réchauffement climatique;

◆ **COP18, Doha (2012)** : Engagement sur une deuxième période du protocole de Kyoto jusqu'en 2020;

◆ **COP21, Paris (2015)** : Signature de l'Accord de Paris. Engagement de la Communauté internationale à contenir le réchauffement climatique en dessous de +2°C.

◆ **Les enjeux de la COP26 à Glasgow**

La COP26 dont les attentes sont nombreuses aura lieu du 1er au 12 novembre 2021 à Glasgow en Ecosse. Cette rencontre tourne autour de quatre grands objectifs :

1- Maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de +1,5°C et atteindre le +0°C d'ici le milieu du siècle :

- Accélérer la sortie du charbon;
- Réduire la déforestation;
- Accélérer le passage aux véhicules électriques;
- Promouvoir les énergies renouvelables.

2- S'adapter pour protéger les communautés et les habitats naturels en aidant les pays touchés par les effets du changement climatique à prendre des mesures :

- Protéger et restaurer les écosystèmes;
- Construire des défenses, des systèmes d'alerte, des infrastructures adaptées, avoir une agriculture résiliente pour éviter la perte de maisons, de moyens de subsistance et même de vies.

SOMMAIRE

- ◆ **Conférence Of Parties : L'origine**
- ◆ **Les grandes décisions**
- ◆ **Les enjeux de la COP26 à Glasgow**
- ◆ **Le Gabon à Glasgow**
- ◆ **Conclusion**

3- Mobiliser des financements :

- Les pays développés doivent mobiliser au moins 100 milliards de dollars de financement climatique par an. Ces fonds doivent permettre aux pays en voie de développement d'atteindre les objectifs fixés.

4- Travailler ensemble

- Finaliser le Paris Rulebook (les règles détaillées qui rendent l'Accord de Paris opérationnel);
- Accélérer la lutte contre la crise climatique grâce à la collaboration entre les gouvernements, les entreprises et la société civile.

◆ Le Gabon à Glasgow

La COP26 à Glasgow va se dérouler peu après la sortie du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui tire la sonnette d'alarme. Plus que jamais, les pays membres vont devoir mettre à exécution des politiques environnementales rigoureuses. En effet des mécanismes possibles existent; notamment au sein de l'Accord de Paris, pour freiner le réchauffement climatique qui entraîne de nombreux effets néfastes de types catastrophes naturelles dans le monde.

Dans cette lutte contre le réchauffement climatique, le Gabon tient un rôle majeur et assumé grâce à son patrimoine forestier. C'est ainsi que tous les outils et mécanismes efficaces et nécessaires; comme la création des entités comme le CNC* et l'AGEOS*, ont été mises en place afin de surveiller l'évolution des forêts et de pouvoir réagir rapidement en cas de déforestation.

Signataire de l'Accord de Paris sur le climat, le Gabon a décidé de renforcer son action dans la lutte, en intégrant les engagements pris à la COP21, sous forme de lois qui le contraignent désormais à l'application stricte et obligation des mesures édictées dans cet accord. En effet l'ordonnance n°019/2021 du 13 septembre 2021 relative aux changements climatiques s'inscrit dorénavant dans le recueil des lois qui encadrent la vie des gabonais.

Les Objectifs de cette ordonnance :

- Maintenir la neutralité carbone du Gabon à l'horizon 2050, notamment, par la mise en œuvre de sa contribution déterminée au niveau national au titre de l'Accord de Paris. ;
- Valoriser le potentiel économique lié aux services écosystémiques et capital naturel au profit d'une mobilisation de capitaux au bénéfice de l'économie nationale ;
- Appuyer les politiques liées au développement durable et à la lutte contre la pauvreté contre les implications liées au changement climatique ;
- Prescrire un cadre évolutif, sécurisé et moderne en matière de lutte contre les changements climatiques ;
- Assurer le respect des dispositions de l'Accord de Paris au changement climatique et des autres engagements et accords internationaux dont le Gabon est signataire.

"Uniting the world to tackle climate change"

◆ Conclusion

Le Gabon est un acteur exemplaire de premier rang lors de cette COP26. Il a pour mission, à travers Monsieur Tanguy GAHOUMA BEKALE (Président du Groupe des Négociateurs Africains) de défendre la position des pays Africains qui désirent plus de soutiens financiers des pays du nord afin de pouvoir mettre en place tous les mécanismes souvent coûteux de préservation de l'environnement.

Le Président du Groupe des Négociateurs Africains va devoir aussi convaincre aussi bien les pays africains que les autres signataires de l'accord de Paris à suivre le Gabon en intégrant la protection de la Terre dans leurs lois nationales.

